

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les membres du collectif TARBES INTEGRE dont Monsieur José NAVARRO, militant CGT, apparenté LFI, ancien candidat aux élections municipales de la commune de TARBES et Madame Myriam MENDEZ, conseillère municipale à TARBES, ainsi que leur avocat, Maître LEGUEVAQUES, connu pour ses actions collectives et ses combats, notamment, dans les dossiers du LEVOTHYROX ou du CHLORDECONE, seront jugés devant le Tribunal Judiciaire de TARBES, le mardi 18 juillet prochain à 13h30, suite à une plainte en diffamation initiée par le Maire de TARBES, Monsieur Gérard TREMEGE.

Le collectif TARBES INTEGRE assisté de son avocat, souhaitait en effet, obtenir de la commune, qu'elle se constitue partie civile dans le cadre d'une information judiciaire visant depuis 2015, le maire et plusieurs conseillers municipaux, information relative à des délits présumés de favoritisme, de prise illégale d'intérêts et de recel de prise illégale d'intérêts, concernant 200 marchés publics passés par la commune de TARBES.

C'est dans ce cadre que Gérard TREMEGE a intenté une action en diffamation à l'égard des intéressés, estimant que TARBES INTEGRE portait atteinte à son honneur et à sa considération.

Un rassemblement de soutien aura lieu le mardi 18 juillet 2023 à 13h devant le Tribunal Judiciaire de TARBES.

Vos contacts :

- Monsieur José NAVARRO – 07.89.52.26.14
- Maître Elise BRAND – 06.84.39.13.97